



Ma mere , mes ennuie . comment faire ?

Par **chanissa**, le **04/01/2011** à **13:04**

Bonjour,rnVoila j'avais 16 ou 17 ans quand ma mere a ouvert un compte a mon nom elle as fait sur ce compte un decouvert de 5000 euro et en meme temps elle a fait un credit pour un purificateur d'eau d'un peu pres 5000 euro aussi pour le credit elle as falcifier des papier pour dire que j'avait plus de 18 ans . J'ai 22 ans maintenant et toute ces dette alors que j'ai deux enfant en bas age a m'ocuper . J'aimerais savoir quel recoup je peux avoir et ce que je peux faire pour ne pas payer c'est dette . En s'achant que je suis la 6 eme victime de ma mere mais que les autre

Par **chanissa**, le **05/01/2011** à **08:56**

s'il vous plait quelqu'un peux t'il me repondre .